

HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

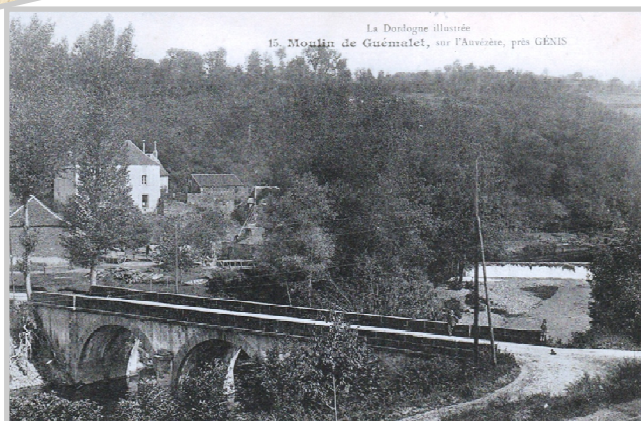
COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ

N° 60

Juin 2021



H.N.P



SOMMAIRE

I-	Le mot du Président	Page 3
II-	A la découverte des clochers-murs du pays d'Hautefort	Pages 4 à 7
III-	Moulins de Guimalet sur l'Auvézère, commune d'Anlhiac	Pages 8 à 9
IV-	Moulin du Temple de l'eau, commune de Cherveix-Cubas.	Pages 10 à 12
V-	Orages et désespoirs	Pages 13 à 14
VI-	Bertran de Born Seigneur troubadour de Hautefort	Pages 15 à 17
VII-	Curiosité "Le tannage des peaux"	Page 18
VIII-	Nos conseils de lecture	Page 19

En souvenir de la sortie HNP du 20 octobre 2018

En octobre 2018, la découverte de Tintignac (Voir CRA 53, décembre 2018) fut avant tout l'occasion de découvrir ce mystérieux instrument, le **carnyx**.

Quelques minutes lui sont consacrées par France-musique :

<https://www.francemusique.fr/emissions/tendez-l-oreille/tendez-l-oreille-du-samedi-10-avril-2021-93735>

vous l'avez vu



vous l'entendrez



Astérix-Le combat des chefs

Surprenant.

Annie SLIWKA récompensée



Notre amie et membre de HNP, Madame Annie SLIWKA, artiste laquiste vient d'être récompensée par Mondial Art Academia. L'une de ses oeuvres, "La Cité des chants de l'aurore", laque sur bois, de 1,50 m sur 2,00 m a remporté la médaille d'or dans la catégorie peinture abstraite. Mais laquiste n'est-ce pas un art à part entière ?

Rappelons que Mme Sliwka a été notre invitée à l'Assemblée Générale de HNP tenue à Boisseuilh en 2015. Au nom de HNP, nous lui présentons nos plus sincères et très amicales félicitations.

[Annie Sliwka – Artiste-peintre par le medium des laques \(annie-sliwka.com\)](http://annie-sliwka.com)

I Le MOT du PRÉSIDENT

Confinement oblige, l'AG annuelle de HNP est reportée cette année encore. Inutile d'épiloguer sur cette punition qui nous éloigne les uns des autres et nous prive de ce moment privilégié, capital dans la vie d'une association comme la nôtre... Une nouvelle date sera fixée dès que possible. Gardons contact et espoir de se dire très vite "A bientôt !".

HNP remercie tous les membres qui ont renouvelé leur cotisation et tous ceux, nombreux, qui sont passés d'"individuel" à "couple". Dans la rubrique des largesses, portons une attention toute particulière aux membres qui dépassent le montant normal de leur cotisation, un geste apprécié tout comme le don d'une bonne quantité de rames de papier qui ont permis l'impression du Compte Rendu que vous êtes en train de lire et permettront également d'imprimer les prochains. Merci à vous tous pour votre générosité. N'oubliez pas que nous aurons les mêmes remerciements pour les retardataires !

Il faut aussi mentionner que nous avons procédé au remplacement de notre ordinateur et de notre imprimante qui donnaient des signes d'essoufflement.

Votre CRA 60 est à variété

Dans ce CRA, les moulins et clochers-murs occupent une bonne place, Bertran de Born se raconte, la météo était déjà un souci au XVIIe siècle et les peillarots se rappellent à vos souvenirs.

Remercions tous ceux qui par leur travail rendent possible ce Compte Rendu d'Activités ceux qui écrivent, certes, mais pas seulement—"mais pas que" dirait-on pour être ridiculement à la mode !- Il y a ceux qui recherchent, qui mettent en page, qui impriment, qui agrapent, qui postent ou qui distribuent. Le plaisir est toujours au rendez-vous lorsque nous recevons en retour une question, un commentaire ou un supplément d'information, belle récompense pour le travail accompli. Vous le voyez, tous ces articles sont en fait des mains quémendeuses tendues vers vous ! A vous de jouer !

Et pendant ce temps-là ... Histoire et actualité

L'histoire n'est plus ce qu'elle était ! Jusqu'à présent, naïvement, on la croyait étude raisonnée du passé. On la voulait objective mais on la savait complexe, on la croyait honnête tandis que les historiens tâchaient de la rendre explicite. Apparemment, un arbitre vient de siffler la fin de la partie car ce qui était vérités en deça de 2020, devient erreurs au-delà ! Les ateliers souterrains de nouveaux Vulcain forgent de surprenantes nouvelles vérités historiques. Le présent, perpétuelle sollicitation du passé, prend de nos jours l'allure d'une convocation à la barre du tribunal. Les temps changent et l'actualité devient juge. On reprochera sans doute à Napoléon battant en retraite de n'avoir pas rapatrié la Grande Armée par le train ! Dans ce droit fil, on ne pardonnera jamais à Vercingétorix d'avoir vaincu les Chinois un soir à Roncevaux. "Le lycée Papillon" existe vraiment ! Il faisait rire en 1936. En devenant réalité en 2021, il ne fait plus rire du tout. Horreur ! Anachronisme et escroquerie ! Aucun esprit honnête ne peut laisser dire n'importe quoi ou laisser couler l'esprit de nos ancêtres dans les moules de 2021, sinon, ignorance et stupidité auront un bel avenir ! Mais "ceux qui osent tout ..." c'est pour se faire reconnaître, dit-on, !

L'horizon se rapproche.

En même temps ..., loin de l'agitation des hommes, il est un patrimoine silencieux, celui des plantes qui peu à peu revient sur le devant de la scène et bouscule les grandes vedettes pharmaceutiques. Plus de nouvelles molécules cherchent à s'inscrire au générique des prochains films vaccinaux, plus les fleurs vantent leurs vertus, comme si le repli sur soi nous imposait de regarder désormais à nos pieds. Gélules, tisanes, huiles essentielles, traitements miracles vous garantissent l'immortalité ! Revues papiers et revues virtuelles vénèrent ces horribles pousses qui bien souvent altèrent le vert standard de nos pelouses, dérangent l'ordre Louis quatorzien de nos haies taillées au cordeau ou, comme l'ortie, viennent créer le désordre au milieu de nos plates-bandes de radis ou de poireaux ! D'où viendront les molécules qui écriront la médecine du futur ?

Qui dit que l'année prochaine à la remise des César le palmarès ne consacrera pas l'ortie ou l'aubépine, que Miss France 2022 ne s'appellera pas "Belle des Prés" ou que le succès de "Marjolaine" ne sera pas récompensé par une Victoire de la musique ? Qui sait ?

Ainsi va la vie ... Cordialement.

Daniel Blondy



II

A LA DÉCOUVERTE DES CLOCHERS-MURS DU PAYS D'HAUTEFORT

Au pays d'Hautefort, plusieurs églises, en lieu et place de « tours-clochers », sont dotées de « clochers-murs », constitués par l'exhaussement d'un simple mur, percé d'une ou de plusieurs baies destinées à abriter une ou plusieurs cloches.

Il vous est proposé de partir à leur découverte en suivant les informations historiques et les descriptions architecturales que François Le Nail¹ offre à notre attention, dans un livret consacré aux « Vieilles églises en Périgord² ». Parmi les églises de l'ancien canton d'Hautefort, composé avant le redécoupage administratif de 2014 de treize communes, notre « guide » recense sept églises à clocher-mur. Ces clochers-murs, appelés ainsi par l'archéologue René Farge, datent pour certains de l'époque romane, mais peuvent aussi avoir été édifiés au XIX^{ème} siècle. L'auteur fait remarquer que la simplicité de leur ligne, la rareté de leur ornementation et leur style épuré les rendent « constants » et « dans leur austérité architecturale ont chacun d'entre eux l'art de nous étonner et nous charmer ». Il précise que « souvent la façade que constitue le clocher-mur est tournée vers le soleil couchant pour que le chœur et son maître-autel regardent vers la terre sainte ».

Avant d'entamer ce parcours, l'auteur rappelle l'ancienneté du rôle joué par les cloches dans la vie civile et religieuse. Ainsi, précise-t-il, Grégoire de Tours, dans son *Historia Francorum*, mentionne l'usage de cloches pour appeler la population. « De petite taille, elles pouvaient être logées dans de modestes abris. Ce n'est qu'à la fin du Moyen Age que, de plus grande taille, les cloches nécessitent une structure plus élaborée ». Leurs carillons sonnent depuis ces temps anciens, joyeux pour annoncer des baptêmes ou des mariages, plus tristes pour faire part d'une mort ou dans « un tintement lugubre » pour alerter sur des catastrophes locales (incendies...) ou nationales (déclaration de guerre...). Les cloches dans nombre de communes jouent encore ce rôle, autant social que religieux.

Une autre mission, qui semble provenir d'une survivance préchrétienne, est mentionnée. Ainsi, le tocsin était censé dissiper les orages et disperser les nuages porteurs de grêle. Il semble, selon l'auteur,

que la coutume en ait subsisté au moins jusqu'au XIX^{ème} siècle. Il rapporte qu'en témoigne le curé de Saint-Rabier, qui voit avec effroi, en 1851 au cours de la nuit de la Saint-Jean, les sonneurs manger, boire, chanter jusqu'à ivresse, bagarres et sacrilèges, au motif de préserver la paroisse de la grêle en assurant leur devoir.

Notre guide décrit les caractéristiques des clochers-murs en suivant un ordre non topographique mais taxinomique et sont classés selon leur style.

« A 5 km au sud-ouest d'Hautefort, le TEMPLE-LAGUYON était jadis appelé TEMPLE-LE-SEC pour le distinguer du TEMPLE-DE-L'EAU, installé sur la rive droite de l'Auvézère entre Cherveix et Saint-Martial-Laborie. On ne sait pas très bien aujourd'hui si ces deux établissements étroitement liés dépendaient de la commanderie de Condat ou de celle d'Andrivaud. Ce qui reste dans ce village de 47 habitants est un modeste édifice, dédié à saint Jean-Baptiste, remontant au XII^{ème} siècle. Le petit clocher-mur construit à la verticale sur l'arc triomphal du chœur présente une crête³ horizontale, bordée de deux courts rampants*. Il ouvre par deux baies jumelles plein-cintre* ».

L'église de NAILHAC, dotée d'une « belle façade dépouillée » se trouve dans un village situé à 4 km au sud d'Hautefort. Cette église prieurale, d'origine romane, (du XII^{ème} siècle⁴), dépendant de l'abbaye de TOURTOIRAC et dédiée à saint Etienne, a été revoutée d'ogives* au XV^{ème}

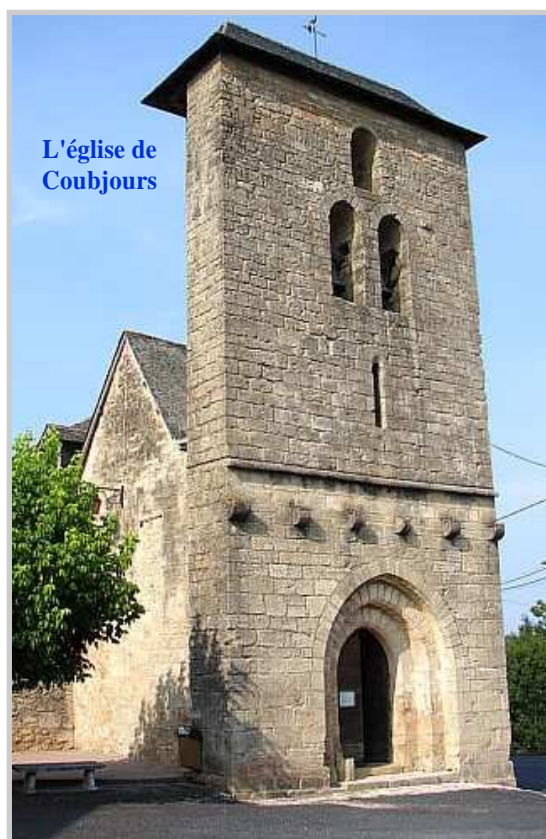
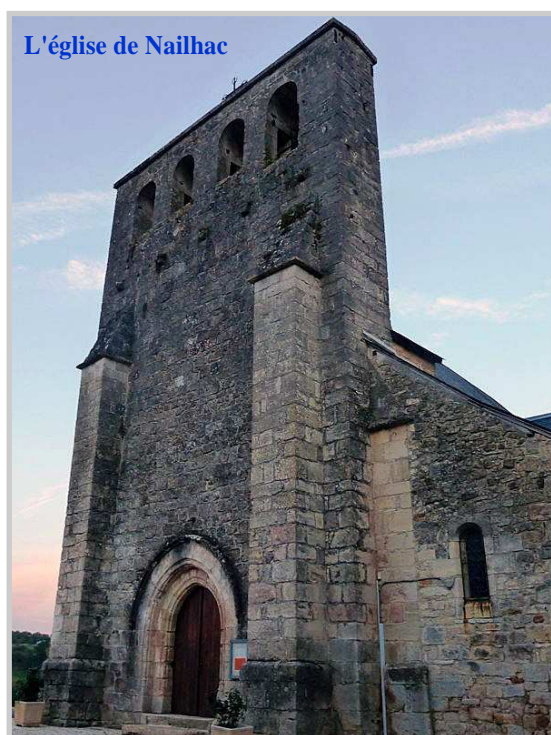
¹ Diplômé de l'Institut d'Art et d'Archéologie de Paris-Sorbonne, il a été administrateur de la Société historique et archéologique du Périgord ainsi que de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir. Il a publié de nombreux ouvrages et études qui font autorité, notamment sur Saint-Rabier et sur Rastignac.

² Ce livret est publié par PLB éditeur, sous la direction de Dominique Audrerie et date de 1993.

³ Pour faciliter la lecture des descriptions architecturales employées par l'auteur, les termes suivis du signe* figurent dans le lexique annexé au texte.

⁴ Elle daterait de 1120, selon les recherches menées par Chantal Tanet et Tristan Honoré, dans leur ouvrage "Les noms de lieux et de lieux-dits du Périgord", Ed. du Sud-Ouest.

siècle ; elle présente elle aussi un clocher-mur dont la crête parfaitement horizontale est recouverte de pierres débordant en bandeau* régulier, sous lequel s'alignent quatre baies plein-cintre dont les trois premières jumelles et la quatrième, côté sud, plus grande et plus basse. Cette façade est consolidée malgré sa forte épaisseur par deux contreforts* perpendiculaires qui occupent les trois-quarts de son élévation et par deux autres sur les tranches du mur, plus courts mais tout aussi importants. Le portail à une voussure* brisée est surmonté d'une archivolt*. Cinq corbeaux* peu saillants s'alignent à un mètre au-dessous de ces baies. Ont-ils supporté un hourd* à certaines époques troublées ? »



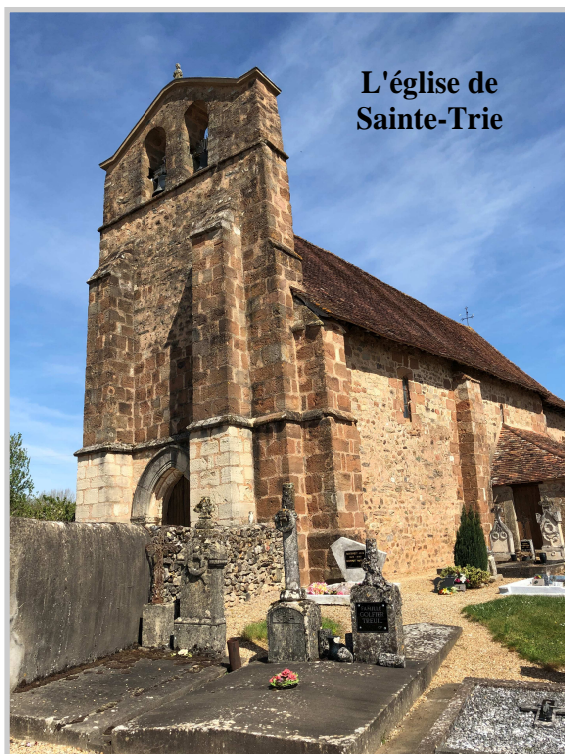
« Dotée d'un clocher-mur élégant de proportion, l'église de COUBJOURS, située à l'est d'Hautefort, limitrophe de la Corrèze et patronnée par saint Antoine, est romane et partiellement gothique. Elle présente une façade à deux registres. L'inférieur est le moins élevé ; il ouvre par un portail, en retrait, à deux voussures simples et importantes. Sous le bandeau arrondi qui délimite les deux registres, s'aligne une rangée de six corbeaux* qui ont certainement porté une galerie de bois. L'étage supérieur est couvert d'un toit d'ardoise à quatre pentes. Il ouvre à trois niveaux : en bas, par une baie ayant l'allure d'une meurtrière, puis par deux baies campanaires* jumelles, plein-cintre, surmontées d'une baie médiane, plein-cintre également, de plus petites dimensions. Les tranches

de ce clocher-mur sont d'une largeur considérable. Il s'agit en fait de retour en équerre, comme à Preyssac-d'Excideuil. La toiture de Coubjours repose ainsi sur trois murs. En dépit de leur épaisseur, les tranches sont épaulées sur presque toute la hauteur des murs gouttereaux* par deux contreforts étroits. »

« L'ancienne abbaye bénédictine Saint-Pierre-aux-liens de TOURTOIRAC, construite en 1033, sur la rive gauche de l'Auvézère, présente un beau et massif clocher-mur à deux baies plein-cintre, jumelles, et une sur chaque tranche épaisse. Cet étage de cloches, coiffé d'un toit à quatre pentes en coyaux*, s'élève un peu en retrait du clocher construit sur la première travée de la nef voûtée sur croisée d'ogives, épaulé par un seul puissant contrefort sur le côté sud de cette façade qui regarde exceptionnellement l'est. Une grande baie plein-cintre s'ouvre au-dessus du portail, séparée de lui par un cordon prononcé. Le registre inférieur s'ouvre par un portail du XIIIème siècle à trois voussures et un enfeu*. L'épaisseur de ce clocher fait que l'on peut, peut-être, en lui faisant perdre son nom de clocher-mur, l'assimiler à un clocher barlong* »

« L'église de SAINTE-TRIE, à 7 km au nord-est d'Hautefort, isolée sur un tertre au milieu de son

cimetière, est dédiée à Saint Trojan, évêque de Saintes. C'est un édifice roman, à nef unique, dévouée. Son chœur rectangulaire a conservé son berceau et est orné d'arcs d'applique retombant sur des colonnettes à chapiteaux frustes.



C'est sur le territoire de cette petite commune que fut fondée au XIIIème siècle la célèbre abbaye de Dalon dont d'intéressants vestiges demeurent. L'église paroissiale a pour sa part « récupéré » des matériaux et un beau gisant de pierre du XIVème siècle.

La façade occidentale, construite en gros appareil de grès rose, est constituée de trois registres. Elle est étayée par deux hauts contreforts talutés* perpendiculaires. Le registre inférieur est partiellement construit en calcaire. Le portail du XIIIème siècle comporte deux voussures brisées retombant sur deux colonnes de part et d'autre, et d'une large archivolt. Il est étroitement encadré par les contreforts. Le sommet de l'archivolte butte sur le bandeau chanfreiné* qui occupe toute la façade, en ressaut sur les contreforts. Le troisième étage des contreforts s'amortit en talus à la partie supérieure du registre médian. Cette partie présente un retrait latéral aux deux-tiers de sa hauteur. Le dernier registre, séparé du précédent par un bandeau moins accusé, a une faible hauteur. Le triangle obtus de sa crête est souligné par des dalles de pierre débordantes. Des contreforts sur les murs gouttereaux* sur lesquels court le bandeau inférieur de la façade constituent presque des contreforts

latéraux de cette façade et lui confèrent une allure un peu pyramidale. »

« Au nord d'Hautefort, l'église Sainte-Catherine de CUBAS, qui est l'une des trois anciennes paroisses de Cherveix-Cubas, est une ancienne chapelle prieurale de moniales de Fontevault, remaniée au XVIIIème. Elle est surtout connue pour sa lanterne des morts du XIIIème siècle qui orne son cimetière. Son clocher-mur qui n'a pas de portail est sommé d'un petit campanile triangulaire à baie unique, plein-cintre. L'entrée de l'église s'effectue par un portail monumental sur le mur du sud.»

A 5 km au nord d'Hautefort, la façade de l'église de BOISSEUILH, placée sous le patronage de Saint Valéry, ermite en Limousin, se caractérise par la couleur de ses pierres de grès rose. Ses rampants épousent le profil de la nef, mais sont un



peu surélevés par rapport aux versants de la toiture. D'un faîte horizontal souligné par un larmier* part un campanile de construction plus récente, d'un appareil contrasté de pierres calcaires. Le fronton triangulaire est bordé d'une mouluration importante, revenant à l'horizontale jusqu'au sommet des deux baies campanaires jumelles, plein-cintre. Sur la partie ancienne du clocher-mur, deux contreforts talutés*, angulaires, montent jusqu'à la naissance des rampants.

Le portail, sans aucune profondeur, plein-cintre, est encadré d'un portique rectangulaire en bel appareil

calcaire, flanqué de deux modillons*. On en voit également un au sommet de chaque contrefort et un autre au-dessus de l'oculus relativement important. Le portail dont la clef de voûte porte la date 1671 a sans doute été commandé par la paroisse de Boisseuilh à l'équipe travaillant pour le château d'Hautefort sous les ordres de Nicolas Rambourg et Jacques Maigret. Cette clef de voûte est sommée d'un modillon rapporté comme les autres (huit modillons, dont les six supérieurs en parfait état). Ils proviennent des ruines de l'abbaye de Dalon, qui était toute proche, ainsi que les belles statues de bois sculpté, le bénitier – en fait vénérable mesure à grain-, la mesure à huile de grès rouge qui se trouve sous l'escalier de la tribune, le tout « récupéré » lors la démolition de l'abbaye sous la Révolution. »

En conclusion, ces édifices ruraux, principalement d'aspect et d'esprit roman, même s'ils sont remaniés ultérieurement, se caractérisent par leur sobriété. Ils ont résisté au temps, et à ses aléas, sans doute grâce au noyau indestructible de leur édification première. De par leur architecture vernaculaire, mais aussi de par leur dimension spirituelle et culturelle, ils représentent dans leurs communes une valeur patrimoniale, que l'on regarde avec respect et émotion.

Véronique RICHARD

Petit Lexique :

Archivolte : ensemble de moulures situées au-dessus du front d'un arc ou d'une voussure.

Baie campanaire : baie accueillant une cloche

Bandeau : moulure plate, plus large qu'une bande, parfois unie, d'autres fois décorée d'une légère moulure et d'un entrelacs ou autre ornement, et soutenue par un profil peu compliqué. Elle tourne autour des édifices, dont elle marque les étages et les divisions.

Barlong : parallélépipédique et allongé transversalement, il surmonte la croisée du transept* et est couronné par le clocher.

Pierre chanfreinée : pierre brisée, présentant un chant oblique.

Coyau : Petite pièce de bois biseautée placée sur un chevron afin d'adoucir la pente d'une toiture.

Contrefort : Renfort (bloc) de maçonnerie massif élevé sur la face extérieure d'un bâtiment voûté, servant à contenir les effets de la charge ou la poussée des arcs et des voûtes.

Corbeau : Pierre saillante destinée à soutenir un arc, une colonne, une nervure de voûte.

Crête : Partie étroite, saillante, qui constitue le faite d'un toit, d'un mur.

Enfeu : Niche à fond plat, pratiquée dans un édifice religieux et destinée à recevoir un tombeau ou la représentation d'une scène funéraire.

Gouttereau : Se dit du mur sur lequel s'appuie la base de l'égout d'un toit, avec ou sans gouttière.

Hourd : Ouvrage en bois, dressé au sommet de courtines ou de tours, destiné à recevoir des défenseurs, surplombant le pied de la maçonnerie et donnant une saillie très favorable à la défense.

Larmier : Élément d'architecture grecque, appelé aussi geison, qui couronne l'entablement d'un édifice. Par sa position fortement saillante au-dessus de la frise généralement décorée de sculptures, le larmier la protège de l'atteinte directe des intempéries.

Ogive : Arc brisé (en opposition à l'arc plein-cintre)

Modillon : Petit support (une pierre en saillie) de forme variable, placé sous une corniche.

Plein-cintre : Arc soutenant une voûte en forme de demi-cercle parfait.

Rampant : Se dit d'un plan incliné, disposé de manière à offrir une pente.

Taluté : Mur dont le parement (la couverture ornementale du mur) est incliné.

Transept : Nef principale qui coupe la nef principale d'une église, formant ainsi une croix.

Voussure : Courbure d'une voûte ou d'un arc.

III

MOULINS DE GUIMALET sur l'AUVÉZÈRE, Commune d'ANLHIAC

I – LES MALLET DE LA JORIE SONT-ILS LES FONDATEURS DES MOULINS EPONYMES ?

Les MALLET DE LA JORIE sont des écuyers, des lieutenants et des capitaines au service des châtelains d'Excideuil, anoblis au XIV^{ème} siècle en Normandie. Guillaume MALLET dit aussi Guy ou Gui, fut le fondateur de la branche périgordine des Seigneurs de LA JORIE en 1394. Dans les années 1420 un certain Hugues MALET, lieutenant du château d'Excideuil s'empare de divers domaines de la région avec l'aide de la garnison anglaise de MORUSCLES près de Guimalet. (D'après Jean Masgnaux, « Vu d'Anliac en Périgord »)

Dans sa communication de 1955 sur « les lieux-dits de la Commune d'Anliac », M. Guy RAYNAUD DE LAGE, Professeur Agrégé de Lettres Anciennes à la Faculté de Clermont-Ferrand, date le moulin de Guymallest de 1614.

Selon l'Histoire répétée de génération en génération, le bâtisseur du moulin de Guimalet était le seul seigneur des environs à ne pas posséder de moulin sur l'Auvézère. Or la famille de Mallet possédait différents biens et rentes dans d'autres villages de la Paroisse d'Anliac. Concrètement, l'énoncé des biens réalisé en 1743 lors de la succession de Monsieur de la Jorie compte le moulin « *appelé de Guy Mallet qu'il a assencé moyennant deux mil livres d'entrage, une charge de froment et une charge de seigle de rente annuelle* ». « Assencer » représentait alors l'équivalent d'un viager de nos jours. L'énumération des biens mentionne aussi « *une rente de deux charges de méture de froment et deux de seigle sur le « moulin neuf »* » situé à quelques centaines de mètres de Guimalet en aval de la rivière. Cette proximité explique peut-être le pluriel que l'on trouve dans les documents officiels.

II – LES MOULINS DE GUIMALET AU XX^{ème} SIÈCLE

À l'aube du XX^{ème} siècle, lorsque Monsieur LACROIX de GÉNIS a terminé la construction du barrage que l'on voit aujourd'hui, barrage créé pour accroître la production du moulin avec la chute d'eau nécessaire au fonctionnement des turbines, il est ruiné et vend l'ensemble des équipements à Monsieur BERTRAND de LA GENÈBRE, Commune de ST-AGNAN D'HAUTEFORT.

D'après le cadastre, M. BERTRAND Léon de ST-AGNAN D'HAUTEFORT est imposé à Guimalet comme meunier en 1913.

Ingénieur de formation, il se projette dans une installation moderne pour obtenir un système de production à cylindres, plus efficient. En vogue dans les années 1915-1920, cette technique nécessitait la construction d'un bâtiment en élévation, ce qui fut réalisé avec des moellons prélevés dans les ruines des bâtiments de la forge située à quelques centaines de mètres plus loin sur l'Auvézère, en amont de Guimalet.

La production du vieux moulin à farine, à meules, qui avait fonctionné jusqu'en 1920 environ, est alors remplacée par celle d'une minoterie qui va produire jusqu'en 1962.

Monsieur BERTRAND qui n'était donc pas meunier de formation rencontre de réelles difficultés et en 1928 Monsieur Jean-Emile CHABRIER dit Gabriel, issu d'une vieille famille de meuniers, lui rachète la minoterie moderne et ses dépendances : moulin à huile, maison, hangars, granges et autres bâtiments de ferme aujourd'hui plus ou moins disparus.

Minoterie et moulin se côtoient alors et la double production de farine et d'huile se poursuit jusqu'en 1945. Il faut noter qu'avant 1915 le cadastre fait mention d'une huilerie.

100 ans plus tôt, en 1811, Antoine DAUVERGNE était propriétaire, imposé pour maison, grange, moulin à eau, teinturerie, four, aire, jardin et divers champs.

Au cours des années 1930, l'épouse de Jean-Emile CHABRIER participe à faire de Guimalet un lieu convivial et l'endroit n'accueille pas que les paysans et les boulangers qui viennent au moulin pour apporter leur grain et leurs noix ou pour acheter de la farine. Les pêcheurs de Cubas et d'Excideuil, les habitants d'Anliac et de Génis fréquentent aussi les bords de l'eau, ils y viennent même en famille le dimanche pour passer d'agréables moments.

Sollicitée pour ouvrir une buvette-auberge, Madame CHABRIER relève le défi et accueillera ses hôtes, clients des moulins ou promeneurs du dimanche, jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale. Une guinguette appréciée par les jeunes du pays y a même vu le jour. Elle fermera ses

portes quand la guerre fera surgir la peur, les craintes et son lot de malheurs.

Jusqu'aux années 1950-1960, les femmes viennent également laver la laine des moutons dans la rivière.

Durant la joyeuse et insouciant période d'avant guerre, les habitants de Cubas avaient décidé d'organiser une fête annuelle qui avait lieu chaque 15 août à Guimalest. Les jeunes des alentours participaient avec entrain à l'organisation de l'événement mais la guerre sonna la fin de cette animation.

Les CHABRIER, Jean-Emile d'abord, Jean le fils aîné ensuite, font ainsi fonctionner les moulins de 1928 à 1962. Après la guerre, seule la production de farine se poursuit. Puis, au cours des années 50 et 60, les minoteries de cette dimension souffrent d'une âpre concurrence de minotiers plus importants et des changements radicaux opérés dans le système économique qui leur permettait

jusqu'ici de fonctionner. L'affaire déclinant, le « contingent » est donc vendu aux « Grands moulins du Temple » de CHERVEIX.

III - GUIMALET DANS LES ANNÉES 1970, LA FIN D'UNE ACTIVITÉ SUR L'AUVEZERE

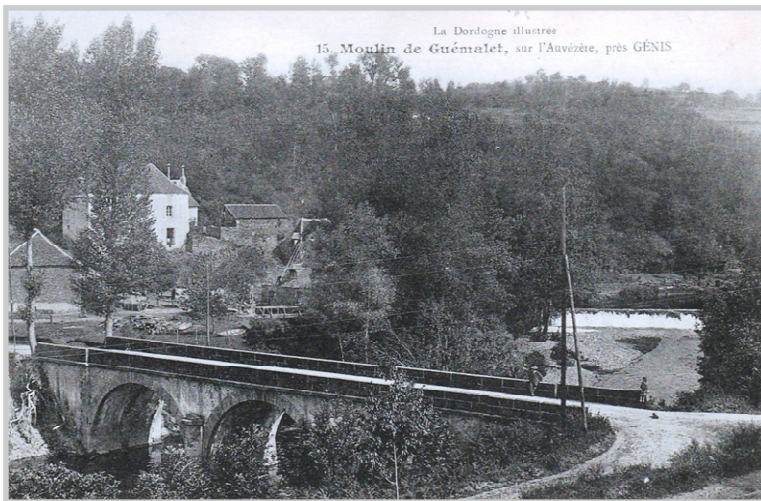
La minoterie ayant cessé son activité, un projet de grand barrage hydro-électrique promu par le Département et par EDF vit le jour. Cependant, les concepteurs durent faire face aux vigoureuses protestations des habitants de Cubas, de Génis et des environs, les uns se souciant du changement de paysage, les autres évoquant des conséquences tragiques en cas de rupture. Le niveau de l'eau aurait recouvert l'ensemble du site et la catastrophe de Malpasset-Fréjus, en 1959, était dans tous les esprits.

IV – REGARD SUR DEUX CARTES POSTALES DU DÉBUT DU XX^{ème} SIÈCLE

1 - Comme on peut le voir sur la carte postale du tout début du XX^{ème} siècle, les moulins à farine et à huile de GUIMALET se présentaient sous l'aspect d'un bâtiment de type traditionnel périgourdin dont le toit comportait une élégante lucarne. La longueur de sa façade percée de deux grandes portes laisse à penser que l'intérieur contenait d'un côté des meules à farine et de l'autre côté des meules à huile. La minoterie n'est pas encore construite.

Nous sommes autour de 1910, en été : le barrage réalisé par M. LACROIX se termine, le lit de la rivière n'a pas encore été remis en eau.

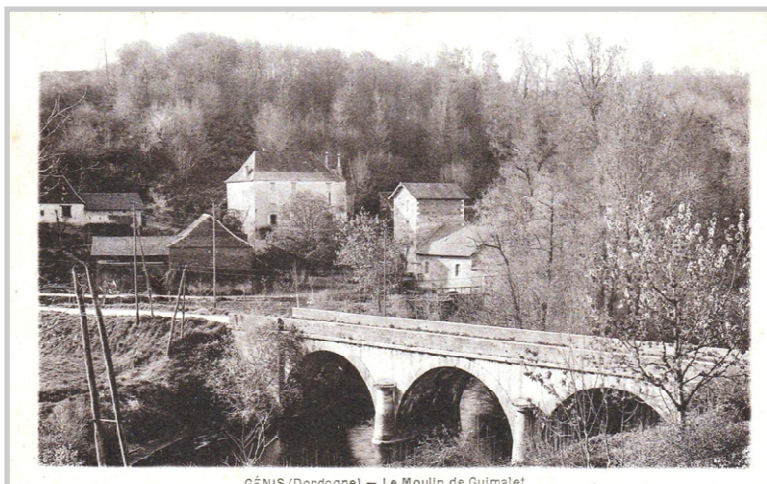
La ligne électrique existe déjà.



2 - La carte postale sur laquelle on peut voir la minoterie présente le site dans les années 1920. Le toit du vieux bâtiment d'exploitation a été refait, il a perdu sa lucarne et les deux portes de la façade ont été transformées en fenêtres, l'entrée des vieux moulins se situe au bout d'une passerelle d'accès, côté rivière.

La minoterie a été entièrement construite et accolée au bâtiment ancien.

L'ensemble des bâtiments de ferme et la maison de maître apparaissent bien entretenus.



Monique Massénat

IV

MOULIN DU TEMPLE DE L'EAU, Commune de CHERVEIX CUBAS

La commanderie du Temple de l'Eau s'établit au bord de l'Auvezère suite à des donations des Seigneurs de Hautefort, la famille de Born, d'une portion de territoire, détachée de la paroisse de Saint Martial d'Hautefort en 1274.

Le moulin du Temple de l'Eau sur la rive gauche de l'Auvezère signalé dans un acte d'affermage en 1337, faisait partie de cette commanderie.

En mars 1489, on signale un différent entre la commanderie de Condat et la famille Personne, concernant divers tènements, à cause du moulin et du pré joignant l'écluse et autres dépendances du dit moulin. Il a été convenu que la famille Personne paierait au commandeur de Condat tous les ans 6 livres, 4 charges froment, 2 charges d'avoine mesure du Temple, 8 gelines et 8 journalz d'homme.

Un autre litige en 1497 opposant les habitants du Temple et les officiers de l'ordre de Saint Jean qui les empêchaient de moudre leur blé au moulin.

En 1500 on trouve dans les archives d'Angers : Reconnaissance des affaires du Temple de l'Eau (moulin, bief, métairies)

En 1664, il était composé de 3 meules à blé, d'un foulon à drap et d'une pression à huile.

MEUNIER DU TEMPLE DE L'EAU

En 1664 Jean Raymond meunier afferme à Léonard Magnou, travailleur de terre, le Cheyrou d'Hautefort, les 4 parties du dit moulin pour 5 ans. En paiement, il reçoit une terre au Cheyrou.

Le moulin à cette date était composé de 3 meules à blé, d'un foulon à drap et d'une pression à huile.

En 1747 Bertrand Réjou

En 1760 Bouton : vente de grains, 2 quarte à 3L 15 S le quarteron et délivre en 1767 au Sr de St Léger 4 quarterons de fromans de la rente de Lasvayceix.

1768 Jean Lambert et Naihas Favart

1812 Pierre Labrousse garçon meunier

1822 Jean Lambert habite au moulin. En 1825 il est noté qu'il vit avec son épouse Marie Latronche en leur moulin du Temple (commune de St Martial d'Hautefort). Il est dit qu'en 1827 et en 1830 le couple acquiert des terres.

Martin REGNER (ou Regnier) était meunier au Temple de l'eau (il était né vers 1841) Sa profession est indiquée sur l'acte de naissance de son fils Joseph, le 21 / 8 / 1871 à Cherveix.

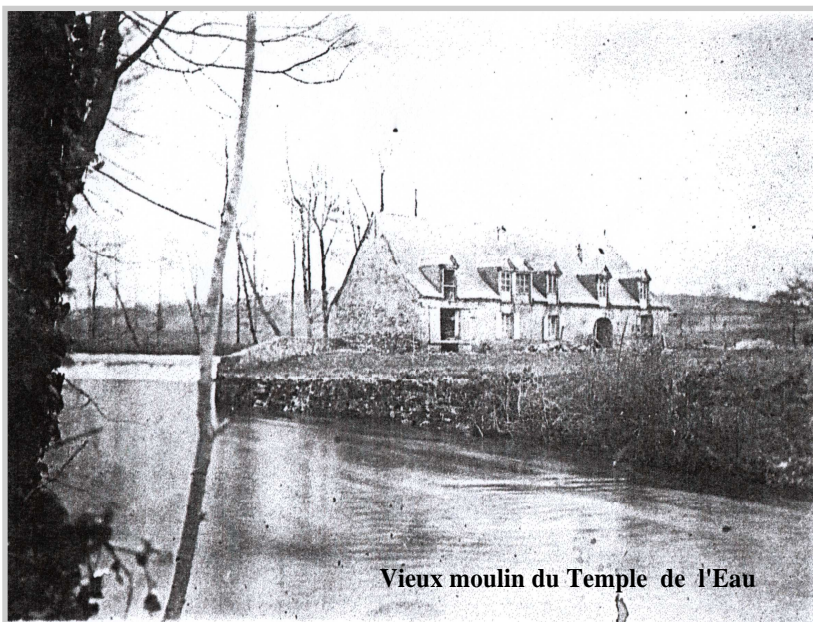
Il y a peu d'écrits sur ce moulin, si ce n'est qu'il est cité à différentes époques, et que plusieurs propriétaires se succédèrent.

Dans les archives de la famille Gouaud-Magimel, on trouve :

1866 Donzeau-Lambert

1869 Jean-Baptiste Henry Rousseau

1883 Jean Martin et son épouse Jeanne née Montet



Vieux moulin du Temple de l'Eau

puis par succession :

Anna (Marie) Martin leur fille épouse de Jean dit Emilien Gouaud qui fit construire en 1902 le grand moulin, le maçon est Monsieur Labrousse de Badefols d'Ans.

L'ancien moulin fait donc place à un grand moulin, bâtiment de 200 m² de base et 20m de hauteur, et de 4 étages reliés par des échelles de meunier.

Après leur retraite c'est Monsieur Lachaze locataire qui exploite le moulin.

l'office des céréales, l'excédent de farine doit être livré dans un département déficitaire. Les camions ne transportant les sacs qu'à l'intérieur du département, la farine est envoyée en Gironde par voie ferrée. Les boulangeries locales et le négoce absorbent en partie les dérivés du blé : son, repasse. L'excédent est envoyé dans les régions d'élevage et principalement en Haute Corrèze ».



Dans un article du courrier français de 1983, il est précisé que le travail se déroule sur 5 jours par semaine et que 4 personnes sont affectées à l'aliment du bétail.

En 1900 une personne consommait en moyenne 900g de pain / jour, alors qu'un siècle plus tard on en consomme plus que 200g, ce qui explique le nombre moins important de moulins.

Les frais principaux du moulin sont occasionnés par l'entretien des sacs de toile au nombre de 7000 environ, par les ravaudeuses. 500 sacs doivent être

achetés chaque année et les courroies des machines s'usant vite, il faut les remplacer souvent.

La minoterie du Temple de l'Eau avait une puissance d'écrasement de 200 quintaux par jour. C'était une des minoteries les plus importantes de toute la Dordogne avec, celle de Sallegourde à Périgueux côté ouest et celle de Barnabé Périgueux côté est.

En juin 1993, à la retraite de Claude Magimel, le moulin cesse son activité et est vendu aux familles Rodrigues-Pereira.

Martine Hamelin

Ensuite Anne-Marie Gouaud leur fille épouse de Louis-Omer Magimel-Pelonier, en hérite puis en 1960 Claude Magimel leur fils, reprendra l'exploitation du moulin et continuera à le développer sous le nom de Grand Moulin du Temple.

Le moulin devient une minoterie à laquelle Claude ajoute l'aliment du bétail.

Un article de Jean Laguionie sur la minoterie du Temple décrit une visite du moulin comme suit :

« Un magasin sur le côté droit de la route qui mène à Mouneix, a été construit pouvant contenir 10000 quintaux de blé.

Un garage abrite les camions destinés à la livraison des farines et la collecte du blé dans les environs.

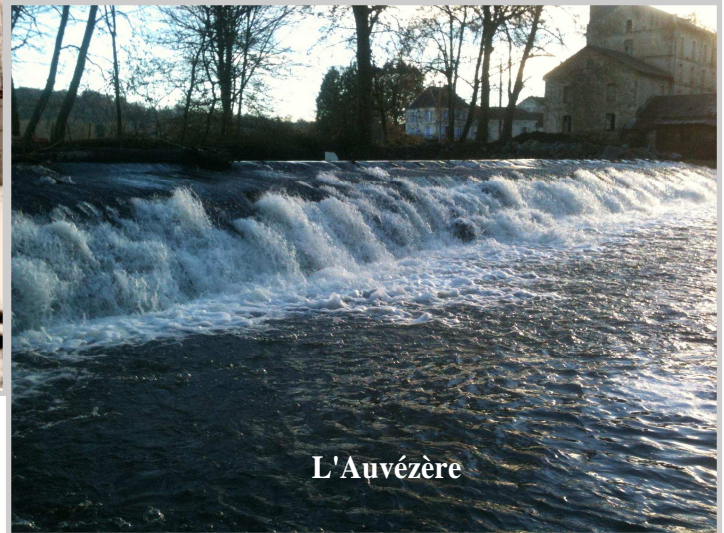
A côté de la minoterie, se dresse une vaste écurie où logent les chevaux et toute la volaille.

L'ensemble du moulin est animé de 2 turbines de 70 CV et d'un moteur à gaz pauvre remplacé depuis peu par un moteur électrique de 50 CV.

Le blé arrive à la minoterie par la gare de Saint Martial Laborie ou encore par camion. Il provient du nord de la Dordogne, de l'Indre, de la Vienne ou de l'Indre et Loire. Les départements du centre fournissent l'excédent. La farine est livrée en Dordogne dans les boulangeries locales et les principales villes de l'Est du département et en Gironde. Par ordre de



MOULIN DU TEMPLE DE L'EAU, quelques photos en 1993



V

ORAGES et DÉSESPOIRS

La météorologie était aussi un souci pour nos ancêtres, un souci vital. Jehan Raffailhac (Livre de Raison, 1626 – 1673, Badefols) mentionne plusieurs « *oraiges* » mémorables. Un orage désigne alors un déchaînement violent des éléments quelle qu'en soit la forme, « *un trouble de l'air causé par l'impétuosité des vents & des pluies, ... les tremblements de terre se mettent au rang des orages ... les ouragans sont les plus violents de tous les orages...* » (Furetière dictionnaire, 1690). A l'heure actuelle, un orage est un phénomène atmosphérique accompagné d'éclairs, de coups de tonnerre, de vent, de pluie et parfois de grêle. Les mots trompent : les siècles se suivent mais les orages ne se ressemblent pas !

Deux « *oraiges* » violents dont un catastrophique ont retenu notre attention. L'un a frappé le jour de la Madallaine 1642 (mardi 22 juillet) et l'autre à la Saint-Barthélémy 24 août 1663. Il y aura lieu de mentionner également deux autres troubles météorologiques assez violents le landemain de la Pentecoste 1633 (lundi 16 mai), et le premier jour de caresme (mercredi) 18 febvrier 1665.

Par leur violence et leurs conséquences ces « *oraiges* », ont pu marquer les esprits.

1.-Sainte Madeleine 1642 : un caprice de la nature, le plus violent, un « *oraige* » d'été ...

Une réflexion vers la fin de ses écrits en 1665 révèle que, « *l'oraige* » ou plutôt la perturbation la plus dévastatrice qui lui a été donné de connaître, a été celle de la Sainte-Madeleine 1642 où, ce 22 juillet-là, un violent orage accompagné de grêle a ravagé la région. Sont principalement touchés les « *petits blés* », la vigne et les noyers qui sont déracinés en grand nombre : Raffailhac en perd 21 à la Reilhe, paroisse de Nailhac. De plus, trois granges sont détruites deux à Chabanas et une à la Sipièrre, tous deux hameaux de la paroisse de Badefols où notre homme possède des biens.

« *Le jour de la Madallaine (22 juillet 1642) il est tombé dans ceste paroisse cantitté de gresle et quoyque petite a faictung grand mal principalement aux petits bleds et aux vignes. Mais loraige a faict beaucoup plus de mal ayant tunbé deux granges à Chabanac et une a la Sippièrre et desraciné cantitté de noyer rompe plusieurs arbres chastaigners, a moy seulement ma*

desraciné a la Reilhe vingt ung noyer des meilheurs et rompu cantitté de chastaigners ayant faict perte des arbres seulement plus de 300 livres en ung ou lautre des lieux ou jay du bien ... ».

La désignation grands blés, se rapporte au froment et au seigle par opposition aux petits blés que sont l'orge et l'avoine (d'après Littré).

Conséquence immédiate, le prix du froment se met à monter.

Entre 1628 et 1673, au cours de ces 45 ans et à 95 reprises, Raffailhac donne le cours du « *quarton* » de diverses céréales au marché de Hautefort : deux tiers des relevés situent le prix du froment entre 30 et 50 sols.

Alors qu'en 1641 et 1642, le froment est stable à 40-45 sols, en mai 1643, l'année suivant la tempête de la Sainte Madeleine 1642, il atteint les 100 sols, son quatrième plus haut niveau de ces 45 ans (115 sols, sommet atteint en février 1631 pendant la peste). Il retombe brièvement à 50 sols à l'été 1643 puis repart à la hausse : 60 sols à la Saint-Michel, 70 au dernier trimestre pour culminer à 80 sols en début 1644. Il faut attendre la fin de l'été 1644 (40 sols) pour qu'enfin au bout de deux ans, le blé revienne à son prix de 1641-1642. Il faut donc deux ans pour amortir une crise frumentaire, une crise de subsistance avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer : pauvreté, misère, famine. C'est une crise locale : récits ou mémoires ne rapportent aucune crise touchant le royaume ces années-là. Elle illustre l'inexistence ou la faiblesse des relations entretenues avec les contrées voisines, même très proches, pour amortir l'effet de la pénurie. Sont en cause la faiblesse des voies de communication et la modestie des productions agricoles, chaque terroir visant à l'autosuffisance avant tout.

2. Une Saint-Barthélémy mémorable, celle de 1663

La météorologie de 1663 est catastrophique : dès le 15 juin s'installe un été froid et pluvieux. Les descriptions de « *JR* » laissent à penser que l'orage qui ravage le secteur à la Saint-Barthélémy 1663, le 24 août, était à enregistrer dans la mémoire humaine locale. A la mi-août il pleut, les foins ne sont pas faits ; à la Saint-Roch, le 16 août, arrive enfin le beau temps ! mais ce beau temps ne dure pas puisque, à la Saint-Barthélémy le 24 août

«... environ les deux heures du soir quil fist ung tel orage dans ce voisinage quil emmena tous les « foins » quy se trouvaient couppez dans les pres, et ceux quy nestoit couppez feurent couverts de tere. Nous avons fait perte de vingt charges de foin. Et nous en a mené de tere du labourage plus de dix mille charetées et cest orage en a mené la chaussée de lestant de laroche a landroit du moulin. Et le moulin aussy dans lequel estoit nos messieurs et dames quy courerent grand risque se perdre et destre inondés par le grand orage quy emporta la chaussée et le moulin de Chastre, le fourneau pour la fonte et tous les materiaux de la forge ne paraissant quil y en aye jamais heu comme de mesme du petit (?) moulin qui estoit par dessouls le grand moulin de Chastre ou ... »

Coulées de boue, foins perdus, ravinement considérable, des installations meunières emportées, la forge de Châtres -qui fond depuis la St-Jean 1641- perdue corps et biens ! Une catastrophe sans doute mais avec des conséquences moindres : le foin est la perte principale et affecte en priorité le bétail de bien faible importance dans les biens de « J.R. » ! En mai 1631, il dresse la liste de ses « cheptaux » qu'il possède en métayage ou autre contrat : une dizaine de *vasches* et autant de *viaux* ou de *vesles*.

« Mémoire des cheptaux que ... nous avons les siziesmemay 1631. Ches Lionthou de Loutmet trois *vasches* trois *viaux* et une *vesle*, Girondou Chabanes deux *vasches* une *viau* et une *vesle*, Thony Eymorigist de la Reilhe deux *vasches* et une *viau*, Thony Geraud du mesme lieu deux *vasches* et un *viau*, Estienne Vitel du Puy deux *vasches* deux *vesles* lune est toute ... »

1663 n'est vraiment pas une bonne année pour Raffailhac : en plus de cet orage, les vendanges faites dans des conditions difficiles, sous la pluie, se terminent le 24 octobre. Quel triste bilan : pas de blé, pas de vin, pas d'huile, peu de châtaignes. Pourtant les prix restent plutôt bas : si ces produits sont en quantité suffisante on peut imaginer que les bonnes récoltes passées ont permis la constitution de réserves et que le contrôle des blés évite la spéculation.

"Nous avons parachevé de vendanger le mescredy 24^e doctobre (1663). Nous avons heu fort peu de vin et en tout environ 40 charges de vendange. Et avons heu grand payne a les amasser a cause de la pluye continuelle ayant passé leste sans chaleur despuis dix jours avant la St Jean. Le fromant se vand a presant 45 sols. Les autres bleds a proportion. Le vin vieux 8 livres. Nayantesté ny

bled, ny vin, ny huile et pas beaucoup de châtaignes...

Tardivement, le beau temps revient : les semailles peuvent commencer le 30 octobre.

Si 1663 a été une année de rien, elle n'a même pas été une année de foin !- *

3. Un «*oraige* » d'hiver le 18 février 1665

Le 18 février 1665, premier jour du Carême, une tempête dévastatrice s'abat sur la région : des bâtiments sont démolis et d'autres ont la toiture arrachée ; des arbres vitaux comme noyers, châtaigniers et pruniers sont déracinés en grand nombre. Et en se reportant vingt-trois années en arrière, JR la compare en violence à celle du 22 juillet 1642, jour de la Ste Madeleine.

« Le premier jour de caresme 18 febvrier (1665) il a faictung grand *oraige* par vant et pluie quy a ranversé forsse bastimans et descouvert dautres, et tumbépompeu (?) et beaucoup desraciné darbres noyers, châtaigners et pruniers. Sca estéle plus grand *oraige* que nous ayons veudespuis le jour de la Madallaine 1642. » (page 230)

4. L'«*oraige*» de Pentecôte 1633

Plus jeune, il avait été aussi impressionné par l'orage violent de la Pentecôte 1633 :

« Le landemain de la Pantecoste jour de lundy, feste de lapparition St Michel 16 May 1633 il y a heu dans ce villaige de Raffailhac une sy grande inondation deau et forsse gresle quy a grandemant endommagé. La quantitté d'eau a faict un sy grand ravage que jamays ceux quy sont a presant vivants nont veuung pareilh. Tout estoit comme dans le grand puy, se remplit de vase. Leau emmena de notre jardin plus de trante charettes de ter et le feu du ciel tomba sur la tour de la maison ... » (page 42)

Rien dans les écrits de Raffailhac ne permet d'évaluer les conséquences de cet épisode.

Ces violences étaient des catastrophes : en ébranlant l'approvisionnement en nourriture, elles mettaient en péril des populations aux conditions de vie fragiles.

* Allusion au proverbe occitan « Annado de fe,annado de re », année de foin, année de rien : une année pluvieuse n'apporte que de l'herbe, les autres récoltes sont maigres et de mauvaise qualité.

Daniel Blondy

VI

Bertran de Born (suite)

Seigneur Troubadour de Hautefort

Dans notre précédent Compte Rendu d'Activités N°59, nous écrivions quelques lignes concernant la relation amoureuse de Bertran de Born avec Maheut de Montignac (Maëns de Turenne), et les reproches de cette dernière envers Bertran de Born, concernant une prétendue relation avec Guicharde de Beaujeu (Giscarda de Beljoc) : qui était cette dame ?

Originnaire de Beaujeu, capitale historique du Beaujolais, importante seigneurie, Guicharde est cousine de Guichard IV seigneur de Beaujeu (1160 -1216), beau-frère par son mariage avec Sybille de Hainaut et de Flandre du roi de France Philippe Auguste (*sources Internet*). Guicharde fut envoyée en Limousin pour y épouser le futur vicomte de Comborn, Archambeau VI qu'elle épousa vers 1183.

Prétentions du troubadour ? fantômes de celui-ci ? volonté "de ne pas se laisser doubler" par ses concurrents ?, nous n'en savons rien. Bertran de Born était veuf de sa première épouse depuis 1179.

Dans son ouvrage « *Bertran de Born, Histoire et légende* » Fanlac, 2009, page 95, J.P. Thuillat nous indique « *C'est par pure hypothèse que l'on date d'avant 1180 les premiers textes connus du troubadour, en l'occurrence les chansons d'amour évoquant des dames qu'il a pu rencontrer dans un rayon de cinquante kilomètres autour de chez lui en Périgord, Limousin ou Angoumois. La façon troublante dont il parle d'elles, la crudité de ses propos, la familiarité qui émane de certaines révélations, la quête amoureuse qu'on peut deviner là-dessous, ne relèvent-elles que du jeu littéraire ?* ... »



Poursuivons la lecture de l'importante étude abordée dans notre précédent Compte Rendu d'Activités, « *L'Amour et la guerre, l'œuvre de Bertran de Born* », de Gérard Gouiran, Université de Provence, 1985, pages 70 et suivantes :

« *Bertran de Born était l'amant de Madame Maheut de Montignac, la femme de Talleyrand ; ... elle le repoussa et l'éconduisit ; elle lui adressait des reproches à propos de madame Guicharde, la femme du vicomte de Comborn, une dame de*

Guicharde de Beaujeu, pas encore arrivée en Limousin pour y épouser Archambeau VI futur vicomte de Comborn, avait déjà une très belle renommée auprès des troubadours de son siècle qui la célébraient dans leurs chansons : Arnaud Daniel, Gaucelm Faidit, Giraut de Bornelh. Bertran de Born, bien informé également de la beauté et des qualités de la jeune femme, ne voulut pas en rester aux simples admirations poétiques, puisqu'il écrit « *Et elle m'a promis son amour pour le jour où elle voudra prendre un chevalier ; ...* ».

haut mérite, originaire de Bourgogne, sœur de Guichard de Beaujeu. C'était une dame gracieuse, cultivée et pourvue de tous les attraits. Aussi Bertran la célébrait-il en paroles et en chansons. Avant de l'avoir vue, il était son ami à cause du bien qu'il en entendait dire, dès avant qu'elle eut épousé le vicomte de Comborn. Dans l'allégresse que lui causa sa venue, il composa ces strophes qui disaient :

« I – Ah ! Limousin, noble pays courtois, il m'est bien agréable qu'un tel honneur vous advienne, car

la joie, le mérite, le plaisir, la gaîté, la courtoisie, les divertissements et la galanterie viennent à nous ; puissent-ils dès avant se trouver dans nos cœurs ! Celui qui s'est prétendu amant doit bien prendre garde aux belles actions qui permettent de faire sa cour à une dame.

II – Présents, service d'amour, beaux vêtements et libéralité nourrissent les amours comme l'eau les poissons, de même que belles manières, valeur et prouesse, armes, cours, guerres et tournois. Et il siéra mal à qui a du mérite, ou s'en est flatté, de ne pas le montrer maintenant, puisque Madame Guicharde nous est ici envoyée ».¹

Un deuxième poème de Bertran fut composé à l'attention de Guicharde qu'il nomme « *Mieux que Bien* » dans celui-ci :²

« I – Celui qui échange ce qui est pour le meilleur, s'il prend ce qu'il y a de mieux, il faut bien que sa valeur s'accroisse. Car j'ai le désir, et Dieu veuille m'en donner le pouvoir, de si bien servir et adorer ce qu'il y a de mieux que, du chagrin et de la douleur où ma plongé celle qui aurait dû me secourir, qui m'a trahi et a failli me tuer, je voudrais qu'il lui plût de me ramener à la bonne espérance. Car elle ne peut m'opposer un refus sans me donner la possibilité de lui causer du mal.

II – Limousins, vous devez bien être heureux que Mieux-que-Bien soit maintenant parvenue auprès de vous : tout ce qu'embrasse la mer ; tout ce que contient la terre, ne compte pas de dame en qui puissent trouver place les qualités qu'on peut voir en elle. Il n'est pas de joie, si l'on ne la reçoit pas d'elle, car elle sait faire et dire avec tant de grâce tout ce qui caractérise le vrai mérite que, par sa joie, elle fait rire ceux qui sont dans le chagrin ; si aimable est sa conduite !

III – Je vous dis qu'elle est le soutien du mérite et de la joie (tant elle aime pour cette raison l'honneur, la jeunesse, le plaisir, l'amour et l'accueil avenant) ; aussi gagne-t-elle et mérite-t-elle l'approbation de tous ceux à qui cela convient. C'est pourquoi tous ceux qui la courtisent la quittent pleins de désirs, tant sa vue les charmes ;

on ne peut la voir sans songer qu'on n'en a jamais vu de plus belle.

IV – Et elle m'a promis son amour pour le jour où elle voudra prendre un chevalier ; car elle admettra pour amant celui qui saura montrer la plus grande valeur. Et il faudra être bien misérable pour ne pas participer à la course qu'un tel prix récompense ; car, en se montrant généreux, habile, dévoué, en sachant parler et agir agréablement, on peut gagner et conquérir ce que l'on peut choisir de mieux au monde.

V – Guillaume Bertran, fais connaître partout ces paroles de ma part et que les gens de mérite fassent tous leurs efforts, le pauvre comme le puissant, selon leurs possibilités, car elle voudra tenir sa parole : celui qui lui montrera les plus grandes qualités recevra d'elle une récompense dont elle ne se dédira pas ... car elle veut établir sa joie en un tel lieu...

E – Guillaume, va à Turenne dire au seigneur Boson de si bien se comporter qu'on puisse dorénavant se rendre compte qu'Amour le gratifie de sa joie».

Et à cause de cette dame Guicharde, Madame Maheut le repoussa, croyant qu'il l'a lui préférât et qu'elle lui rendît son amour. A cause de ce renvoi, il composa la dame imaginaire et le sirventès qui dit :

« I – J'affirme mon innocence, madame, car je ne mérite pas que me nuise ce que des calomnieurs vous ont dit de moi. Par grâce, je vous prie de ne pas laisser des gens brouiller avec moi, par leurs mensonges, votre personne accomplie, loyale, franche, douce, affable, courtoise et pleine de charme.

II – Qu'à la première volée je perde mon épervier, ou que des faucons laniers me le tuent sur le poing et l'emportent de façon à le plumer sous mes yeux, si je ne préfère pas rêver de vous plutôt que de voir une autre réaliser mon désir, me donner son amour ou me garder dans son lit.

III – Je vous donnerai une autre garantie de mon innocence, plus forte ; et je ne peux me souhaiter malheur plus grand : si j'ai jamais failli envers vous, fut-ce en pensée, quand nous serons seuls

1 Pages 74 et 75 « *L'Amour et la guerre, l'œuvre de Bertran de Born* », Gérard Gouiran, Université de Provence, 1985.

2 Ibidem pages 80 à 83.

dans une chambre ou un jardin, que la vigueur me manque à l'égard de ma compagne au point que je n'y puisse remédier.

IV – Si, pour jouer, je m'assieds près du tablier, que je n'arrive pas à frauder d'un denier ni à entrer dans le jeu à tables prises, mais que je fasse toujours le plus mauvais coup de dés, si je courtise ou prie d'amour une dame, si ce n'est vous que j'aime et désire et chéris.

V – Que je sois seigneur d'un château indivis, que nous soyons quatre copropriétaires dans la tour et que, loin de pouvoir jamais nous aimer les uns les autres, me soient sans cesse nécessaires arbalétriers, médecins, soldats, sentinelles et portiers, si j'ai jamais eu envie d'aimer une autre dame.

VI – Que ma dame m'abandonne pour un autre chevalier et qu'ensuite, je ne sais pour quoi, j'en aie besoin ; que le vent me fasse défaut quand je serai en mer ; que les portiers me battent à la cour royale et que, dans la mêlée, je sois le premier à

prendre la fuite, si ne vous a pas menti celui qui est allé vous faire un conte.

VII – Madame, si j'ai pour la chasse au canard un bel autour qui ait passé la mue, prenne bien, soit dressé, puisse se rendre maître de tout oiseau, cygne, grue, héron blanc comme noir, je voudrais qu'il soit mal mué, coure après les poules, gras, rétif, incapable de voler ?

VIII – Puissé-je chevaucher, l'écu au col, au milieu de la tempête, porter sous une roulière un capuchon mis de travers, avoir des rênes courtes, impossibles à allonger, et des étriers longs sur un cheval courtaud et qui trotte, trouver à l'auberge l'aubergiste de mauvaise humeur, si ne vous a pas menti celui qui est allé vous faire ces contes.

E – Calomniateurs hypocrites, jaloux, parjures, puisque vous m'avez brouillé avec ma dame, je vous recommanderais fort de me laisser en paix³».

³ Ibidem page 95.

Bertran de Born réussit donc à convaincre Maheut de Montignac, qu'il n'a jamais été le chevalier servant de Guicharde de Beaujeu, épouse d'Adhémar VI vicomte de Comborn.

Il reprit donc sa relation amoureuse avec Mathilde, ce que nous écrivions dans le précédent Compte Rendu d'Activités.

Pierre Villot



L'entrée du château de Comborn

VII CURIOSITÉ "Le tannage des peaux"

Un papier terni placé dans le livre de recettes familiales et un souvenir s'éveille ...

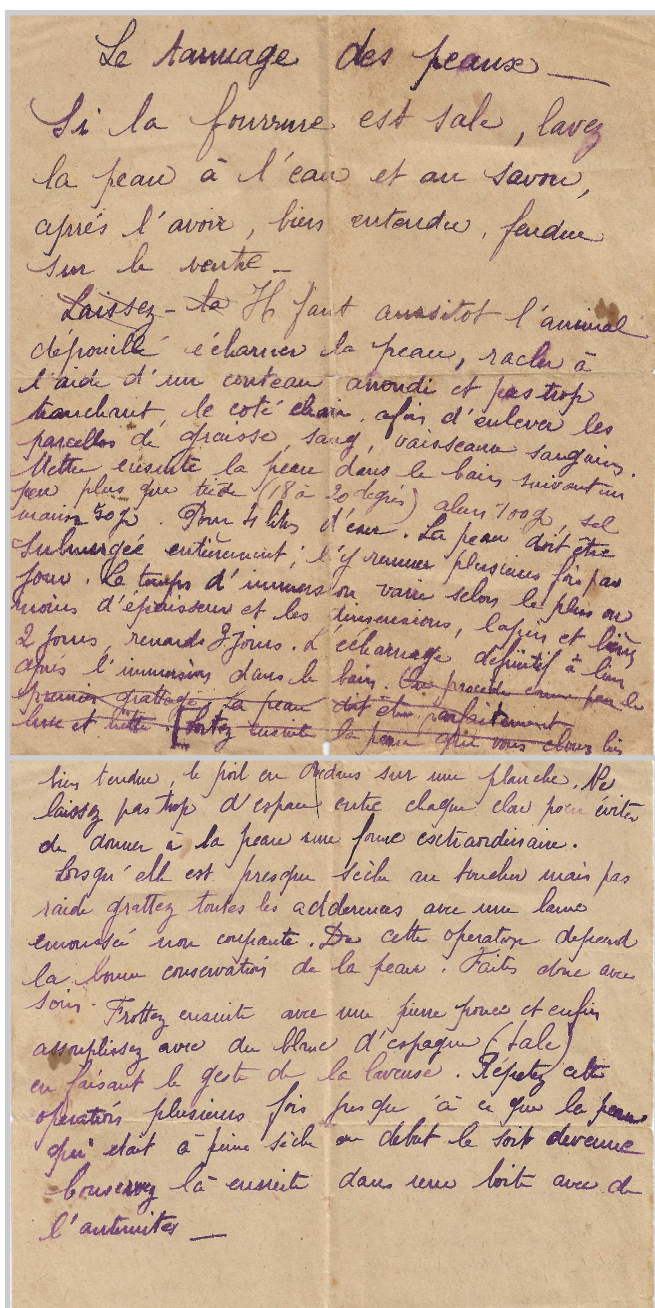
“Pas d’chiffons pas d’peaux d’lapin ?”

On a sans doute oublié ces ramasseurs, les “peillarots”, qui traversaient nos villages à la recherche de peaux et de vieux chiffons, les peilles, en lançant leur demande à tous vents. Les peilles servaient à faire du papier, les peaux à faire de beaux manteaux.

Ces appels maintenant oubliés, tout comme le roulement de tambour annonçant le garde-champêtre, ont disparu rapidement après le milieu du siècle dernier.

Le peillarot, également ferrailleur, reprenait bouts de fer ou de cuivre : on n’avait pas encore inventé le recyclage officiel, mais rien ne se perdait quand il s’agissait de gagner quelques sous !

Vos témoignages, **vos** souvenirs, des photos en rapport avec le peillarot enrichiront les prochains Comptes Rendus d’Activités. Nous comptons sur **VOUS**.



Le tannage des peaux

Si la fourrure est sale, lavez la peau à l'eau et au savon, après l'avoir, bien entendu, fendue sur le ventre.

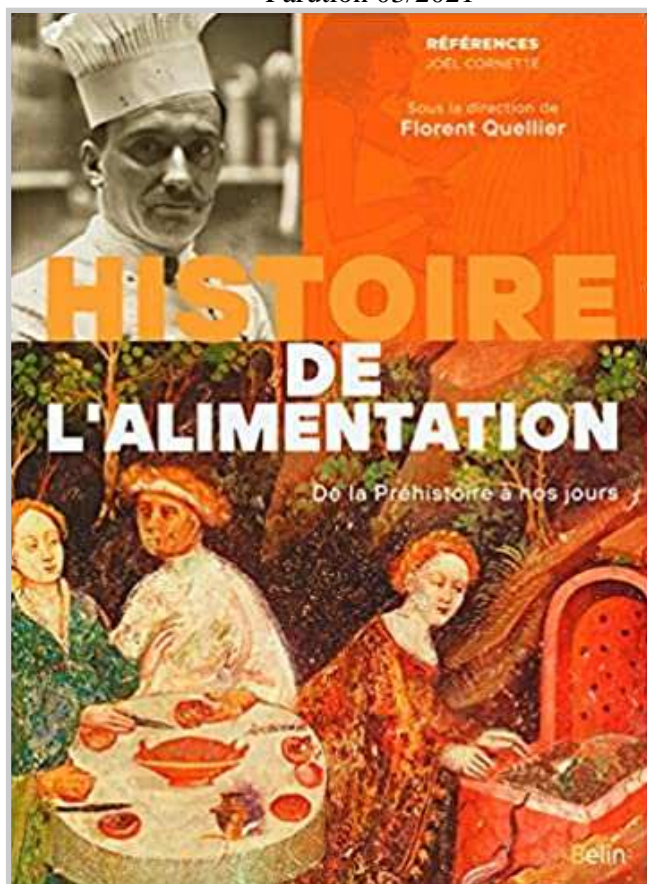
Laissez-la Il faut, aussitôt l'animal dépouillé, écharner la peau, racler à l'aide d'un couteau arrondi et pas trop tranchant, le côté chair, afin d'enlever les parcelles de graisse sans vaisseaux sanguins. Mettre ensuite la peau dans le bain suivant un peu plus que tiède (18 à 20 °) alun 100 g, sel marin 50 g pour 4l d'eau. La peau doit être submergée entièrement ;l'y remuer plusieurs fois par jour. Le temps d'immersion varie selon le plus ou moins d'épaisseur et les dimensions, lapins et lièvres, 2 jours, renards 3 jours. L'écharnage définitif a lieu après l'immersion dans le bain. On procède comme pour le premier grattage. La peau doit être parfaitement lisse et nette. Sortez ensuite la peau que vous clouez bien tendue le poil au dedans sur une planche. Ne laissez pas trop d'espace entre chaque clou pour éviter de donner à la peau une forme extraordinaire.

Lorsqu'elle est presque sèche au toucher mais pas raide grattez toutes les adhérences (adhérences) avec une lame émoussée non coupante. De cette opération dépend la bonne conservation de la peau. Faites donc avec soin.

Frottez ensuite avec une pierre ponce et enfin assouplissez avec du blanc d'Espagne (talc) en faisant le geste de la laveuse. Répétez cette opération plusieurs fois jusqu'à ce que la peau qui était à peine sèche au début le soit devenue. Conservez la ensuite dans une boîte avec de l'antimites.

VIII NOS CONSEILS DE LECTURE

Parution 03/2021



Manger. Rien de plus trivial et, en même temps, de plus complexe. Se nourrir est un besoin physiologique vital, mais aussi un savoir et un apprentissage, autrement dit une culture. C'est en mangeant que le nouveau-né apprend les premières règles de vie et que débute sa socialisation. C'est autour de la production et du contrôle de la nourriture que se sont originellement organisés tous les groupes humains, des chasseurs-cueilleurs aux sociétés étatisées. Et, que ce soit par des tabous alimentaires ou des périodes de jeûne, par des rituels culinaires ou des rites d'abattage, toutes les religions, passées et présentes, ont intégré l'action de manger dans leur identité.

Florent Quellier Professeur d'Histoire moderne à l'Université d'Angers et membre du laboratoire Temos (temps, mondes, sociétés) a coordonné la publication d'Histoire de l'alimentation, de la préhistoire à nos jours, aux éditions Belin. Une approche scientifique, ludique et pédagogique des cultures de l'alimentation à travers les époques et les sociétés.

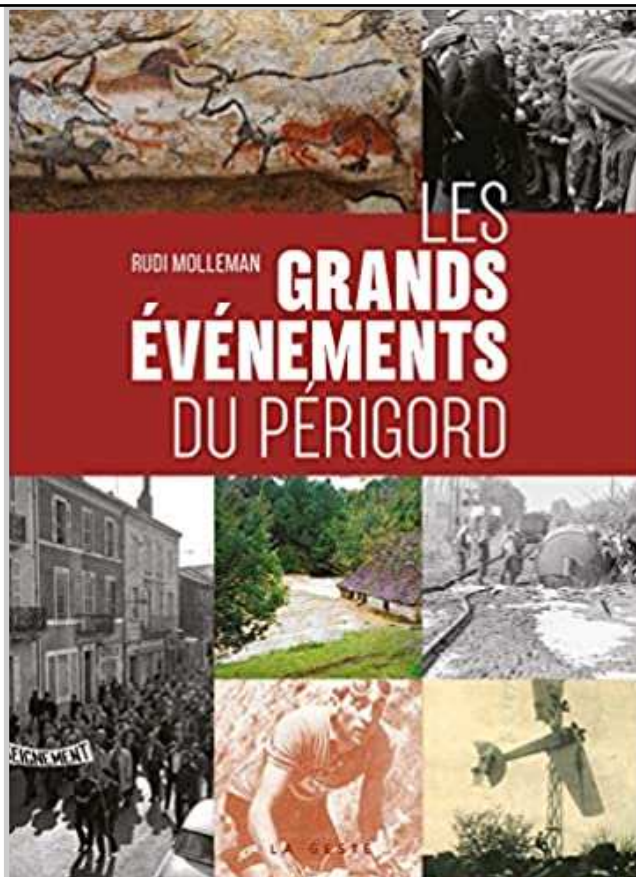
Florent Quellier est intervenu pour les 20 ans de HNP en octobre 2017.

Editeur : Geste éditions

Date de parution : 27/08/2020

Cet ouvrage de Rudi Molleman regroupe les principaux événements qui ont marqué le Périgord de 1900 à nos jours. À l'aide de milliers d'articles de la presse régionale, nationale et même internationale, l'auteur a su retracer l'histoire du département. Des personnages aux mouvements sociaux en passant par la grotte de Lascaux et les événements sportifs qui ont rythmé la vie périgordine... Sans oublier des catastrophes naturelles, des crimes qui ont fait la « une »... Tant de faits mémorables qui ont ému, agité, fasciné, agacé ou réjoui les Périgordins, sont réunis pour vous faire revivre plus d'un siècle d'histoire.

Idéal pour retrouver la mémoire !



Hautefort, Notre Patrimoine



Hôtel de Ville de HAUTEFORT, 200 rue Sylvain Floirat, 24390 - HAUTEFORT.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Identifiant SIRET : 511 423 485 00016

Site internet : <http://hautefort-notre-patrimoine.fr> Contact : secretariat@hautefort-notre-patrimoine.fr

- déclarée à la Préfecture de la Dordogne le 17 Septembre 1997 - Récépissé N° 308161, publiée au J. O. N° 41 du 11 Octobre 1997.
- objet : Connaissance des faits, événements et réalisations ayant marqué la vie et constitué l'histoire du Pays de HAUTEFORT, Recensement et classement de tous documents historiques relatifs à la commune de HAUTEFORT et aux communes voisines. Mise à la disposition du public des documents ainsi centralisés.
- Organisation de toute action et sortie culturelles destinées à enrichir la connaissance de ses adhérents et de tout public.

Compte rendu d'activité n° 60 - Juin 2021

Document conçu et réalisé par nos soins, imprimé par la Mairie de Hautefort
H.N.P., le 11/05/2021